

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2016

Délibération n° D-2016-237

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/06/2016

Subvention - Projet spécifique - Association du Mémorial des
Deux-Sèvres des morts en Indochine, Corée, Afrique du Nord
et opérations extérieures - Annule et remplace la délibération
du 23 juin 2014

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Direction Animation de la Cité

**Subvention - Projet spécifique - Association du
Mémorial des Deux-Sèvres des morts en Indochine,
Corée, Afrique du Nord et opérations extérieures -
Annule et remplace la délibération du 23 juin 2014**

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'association du Mémorial des Deux-Sèvres des morts en Indochine, Corée, Afrique du Nord et opérations extérieures est l'émanation directe de l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UDAC/VG) représentant trente associations d'anciens combattants de défense de la mémoire et d'associations partageant les mêmes valeurs.

L'association du Mémorial a en charge de piloter le projet de construction du Mémorial, qui serait situé au centre du département au nord du bourg de Mazières en Gâtine. Ce site a été retenu au regard de sa situation en bordure d'un axe fréquenté, axe structurant et itinéraire touristique Niort Saumur, en limite d'un espace boisé près d'un échangeur routier.

Un espace mémoire implanté dans le bois mènera au Mémorial. Il aura un rôle pédagogique sur les différents conflits auxquels a participé notre pays depuis 1945.

L'association a sollicité plusieurs financeurs (Etat, Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Conseil Départemental des Deux-Sèvres et les communes des départements) et lancé une souscription auprès des anciens combattants et sympathisants. A ce jour, 207 000 euros ont été collectés et la première pierre a été posée pour une inauguration fin 2016.

Il vous est proposé d'accorder une subvention à l'association du Mémorial des Deux-Sèvres des morts en Indochine, Corée, Afrique du Nord et opérations extérieures pour participer à l'érection de ce Mémorial : 1 000 €.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération D-2014-283 du 23 juin 2014 ;

- autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 1 000 € à l'association du Mémorial des Deux-Sèvres des morts en Indochine, Corée, Afrique du Nord et opérations extérieures pour participer à l'érection d'un Mémorial.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ